

ÉCOLE DE CHAILLOT – FORMATION CONTINUE

REVITALISATION DES PETITES VILLES PATRIMONIALES

À DESTINATION DES CHEFS DE PROJETS DES PETITES VILLES DE DEMAIN



CO-CERTIFICATION
DE COMPÉTENCES AVEC LE CNAM



Exemple de l'une des 100 villes du corpus Petites Villes de Demain étudiée par l'École de Chaillot possédant un Site Patrimonial Remarquable, Viviers (Ardèche), travail en cours de la promotion 2021 des élèves-architectes. La ville fera par ailleurs l'objet d'une exposition de l'École de Chaillot sur les métiers du patrimoine

Sur les 1 600 villes du programme Petites Villes de Demain :

- **1 343 ont au moins un Monument Historique engendrant des abords ;**
- **1 024 disposent d'un fort voire très fort potentiel patrimonial ;**
- **256 sont dotées d'un Site Patrimonial Remarquable.**

Approfondir la thématique du patrimoine est donc prioritaire pour les Chefs de projets du programme qui auront à piloter des projets de revitalisation patrimoniale, dans le cadre du besoin d'amélioration de l'assistance à maîtrise d'ouvrage patrimoniale des collectivités.

Cette formation complémentaire vise à développer les projets de territoire par le prisme du patrimoine, en le considérant comme une ressource utile, accessible aux populations locales et propice à l'innovation, au cœur d'un projet de territoire commun.





SOMMAIRE

I. MAQUETTE PÉDAGOGIQUE DES 4 MODULES DE FORMATION CONTINUE PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE DE CHAILLOT

P.6

« Revitalisation des petites villes patrimoniales » :

- **Module 1** : Donner un nouvel usage au patrimoine, au service du vivre ensemble et de l'attractivité du projet de la ville
- **Module 2** : Savoir travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France et identifier les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine
- **Module 3** : Outils réglementaires et opérationnels de protection et de revitalisation dans les centres anciens et Sites Patrimoniaux Remarquables
- **Module 4** : Connaissance des organes administratifs territoriaux et des documents réglementaires d'urbanisme locaux

II. INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

P.11

- Durée, tarifs et format des modules
- Référents et contacts

III. CONTEXTE DU PARTENARIAT ENTRE LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN ET L'ÉCOLE DE CHAILLOT ET HISTORIQUE DU PROJET

P.12

- Les 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD
- Une ambition commune
- Contribution par 4 modules de formation créés à la carte
- Besoin sur le long terme d'ingénierie de projet pour les villes ossédant un Site Patrimonial Remarquable



I. MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

MODULE 1 : Donner un nouvel usage au patrimoine, au service du vivre ensemble et de l'attractivité du projet de la ville

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

JOUR 1 : Proposer un nouvel usage du lieu, identifier les acteurs du projet et en définir la gouvernance

Proposer un nouvel usage du lieu, valeur et vision ('quoi') :

- Aider les collectivités propriétaires de patrimoine à haute valeur à lui redonner vie en développant un nouvel usage ;
- Appréhender de nouvelles méthodes innovantes pour repenser les projets et les nouveaux usages de reconversion patrimoniale, en complémentarité avec l'action des services traditionnels (PLU, SCOT, etc.).

Identifier les acteurs du projet ('avec qui') :

- Dispositifs de permanence sur site pour créer une communauté d'usagers et d'attention et activer le site ;
- Construire un collectif parmi les responsables du projet, qui aura le pouvoir de décision final, synthétisera les participations citoyennes, et pilotera un projet multi-acteurs ;
- Organiser l'ancrage territorial par des ateliers de co-construction de programmation avec les habitants et les acteurs professionnels locaux, le tissu économique local, les associations, pour que les projets menés prennent sens dans la commune via des temps d'échanges, pour créer une vision sur-mesure et partagée du lieu à valoriser.

Travaux en groupes sur une stratégie à moyen et court terme :

- Travail à partir de plusieurs études de cas intéressantes d'activation patrimoniale :
 - La Chartreuse de Neuville ;
 - La Briquetterie de La Grève-sur-Mignon (Réinventer le patrimoine) ;
 - Les Grands Voisins à Paris ;
 - Le Couvent des Clarisses de Roubaix (Monument Historique).
- Temps d'échange et présentation d'un enjeu issu du territoire d'un ou de plusieurs Chefs de projet et aide à la résolution par le groupe.

FORMAT

- 2 jours
- 6h / jour
- Distanciel / Présentiel
- 40 places

INTERVENANTS :

Trinôme d'intervenants présents ensemble sur le plateau :

Un acteur spécialiste de la construction de projets de revitalisation inclusifs :

Alexia Noyon,
Directrice générale
de l'Association
La Chartreuse de Neuville.

Un activateur urbain :

Nicolas Detrie,
activateur Yes We Camp
et **Nicola Delon,**
Architecte Encore Heureux.

Un représentant de l'École de Chaillot :

Delphine Aboulker,
Directrice-adjointe
de l'École de Chaillot
et coordinatrice des sites
du projet Réinventer
le Patrimoine.



FORMAT

- 2 jours
- 6 heures / jour
- Distanciel / Présentiel
- 40 places

INTERVENANTS :

Quatre intervenants présents ensemble sur le plateau :

Un expert des outils du programme Réinventer le Patrimoine :

Valère Rousseau,
Réfèrent Réinventer le Patrimoine

Un acteur spécialiste des montages économiques :

Dominique Pianon,
Responsable d'investissements Tourisme, Patrimoine et Culture à la CDC.

Un acteur spécialiste de la construction de projets de revitalisation inclusifs :

Alexia Noyon,
Directrice générale de l'Association La Chartreuse de Neuville.

Un activateur urbain :

Nicolas Detrie,
activateur Yes We Camp et **Nicola Delon,**
Architecte Encore Heureux.

Un représentant de l'École de Chaillot :

Delphine Aboulker,
Directrice-adjointe de l'École de Chaillot et coordinatrice des sites du projet Réinventer le Patrimoine.

JOUR 2 : Les fondamentaux à entreprendre pour un nouvel usage du patrimoine

Gouvernance du projet et phasage ('comment', 'à quel rythme') :

- Définir le séquençage des actions du projet : construction, pérennisation et transfert ;
- Construire des projets résilients avec un modèle économique viable et adapté, éventuellement hybrides (public/privé et/ou associatif), qui cohabiteront dans le nouvel usage du lieu ;
- Faciliter la rencontre entre les intérêts publics et des investissements privés, associant plusieurs usages (culturels, événementiels, touristiques, pédagogiques et sociaux) autour de projets touristiques pertinents pour les touristes locaux, nationaux, les habitants, les étudiants ;
- Au service du renouvellement de la valeur d'usage pour repenser le vivre-ensemble (tiers-lieux, fablab, co-working, animations sociales, pédagogiques, artistiques et culturelles, délocalisation de services publics, etc.).

Présentation des outils méthodologiques créés par le programme Réinventer le patrimoine (Caisse des Dépôts) :

- Panorama des montages économiques et juridiques ;
- Panorama des ressources de financement du patrimoine et cartographie des acteurs potentiels par source de financement ;
- Diagnostics préalables à l'intervention sur le site (sauvegarde clos et couvert, mise hors d'eau du bâti) ;
- Guide de bonnes pratiques de l'activation urbaine ;
- Guide de bonnes pratiques de l'utilisation des ressources propres (pour la restauration, la billetterie, l'hébergement ou l'hôtellerie, la privatisation, etc.).

Travaux en groupes et échanges à partir de bonnes pratiques d'opérations de revitalisation urbaine de sites patrimoniaux :

- Activation urbaine pour permettre de réouvrir et réinvestir le lieu patrimonial en parallèle des recherches de financements et d'investissements et en coordination avec le collectif responsable (via des tests d'usage : événements, programmation, initiation de partenariats, appropriation citoyenne, ateliers de médiation, etc.).



MODULE 2 : Savoir travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France et identifier les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Approches réglementaires des sites :

- Comprendre le rôle de l'ABF et construire un dialogue entre ABF, ville et préfecture ;
- Savoir identifier les partenaires locaux de l'ingénierie de l'architecture, patrimoine, urbanisme et paysage : ABF mais aussi CAUE, PNR, DRAC/UDAP, Maisons de l'architecture, agences d'urbanismes, etc.
- Organiser des dialogues stratégiques avec ces partenaires pour dynamiser l'exigence d'architecture : visites d'opérations avec le Conseiller DRAC, l'ABF et l'élu local, ainsi que les autres partenaires cités.
- Approche réglementaire de l'activation urbaine.

Savoir repérer les enjeux majeurs des sites de la ville :

- Présentation d'un diagnostic patrimonial (atlas documentaire de la ville, croissance urbaine, morphologie urbaine, typologie architecturale, enjeux patrimoniaux, paysagers, urbains, architecturaux) et analyse des ressources existantes (travail de récolement et d'analyse de la valeur patrimoniale des centres anciens) ;
- Analyse de la valeur patrimoniale du bâti rural ancien : connaître, comprendre, intervenir ;
- Considérer le patrimoine au centre des projets de revitalisation (commerce, habitat, tourisme, démographie) en amont de toute programmation et construire un plan politique patrimonial pour la ville.

Échanges à partir des différents projets des Chefs de projet PVD :

- Développer une vision globale de revitalisation par le prisme du patrimoine, et ce pour toutes les PVD de l'EPCI du Chargé de projet ;
- Savoir transmettre les opportunités patrimoniales, spatiales et foncières aux élus en adaptant son langage à l'interlocuteur ciblé et organiser le travail avec les différents acteurs des projets ;
- Savoir construire un réseau d'échanges et diffuser un guide de bonnes pratiques au service du développement durable et local (solutions techniques, utilisation de matériaux locaux, filières de matériaux durables et/ou bio-sourcés locales).

FORMAT

- 1 jour
- 6 heures
- Distanciel
- 40 places

INTERVENANTS :

Trinôme d'intervenants
wwwprésents ensemble
sur le plateau :

Un Architecte des Bâtiments de France :

Hélène Corset Maillard, AP, AUE, Directrice de l'ENSA Marseille ou :

France Poulain, ABF, chargée de l'unité départementale de l'Architecture & du Patrimoine de l'Eure ou :

Frédéric Aubanton, ABF, Chef de l'UDAP des Bouches-du-Rhône DRAC PACA ou :

Un élu local :

François Tacquard : Président de la communauté de communes de Saint-Amarin ou :

Frédéric Mazeran, *AP, Conseil Général de l'Hérault.

Un activateur urbain :

Julien Vever, Architecte, Atelier UOA.

Un enseignant de l'École de Chaillot :

Lorenzo Diez, Conseiller pour l'architecture DRAC Grand-Est.



MODULE 3 : Outils réglementaires et opérationnels de protection, de revitalisation et de valorisation dans les centres anciens et les Sites Patrimoniaux Remarquables

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Deux formats possibles : 1 ou 2 jours

Enjeux et limites des outils réglementaires :

- Secteurs sauvegardés Malraux, SPR et PSMV, AVAP.

Stratégie d'intervention et outils opérationnels à mobiliser :

- Les outils juridiques de défiscalisation (défiscalisation Monument Historique, SPR).

Associer outils réglementaires à stratégies d'intervention :

- Les aides publiques : aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), OPAH, programme de renouvellement urbain, traitement de l'habitat dégradé et insalubre, pour les patrimoines dégradés, identifier des moyens de sauvegarder le clos et couvert via un financement public, pour stopper la dégradation du bâtiment ;
- Approche critique des sites à enjeux patrimoniaux et des outils de gestion mis en œuvre ou à développer.

Stratégies de développement touristique :

- Tourismes et site patrimonial : stratégie marketing, définir une offre, nouvelles tendances et attentes des différents publics ;
- Tourisme et petite ville : leviers touristiques, comment capter les flux du tourisme de passage, études de cas concrets (Pont l'Evêque).

Après-midi visite sur site et échanges libres :

- Visite d'une ville possédant un SPR de 4 à 5 ans aux côtés des acteurs locaux (élu, ABF, partenaires institutionnels) ;

Optionnel pour le jour 2

- Étude comparative : propositions d'amélioration du SPR de la ville étudiée et échanges sur les enjeux des villes des Chefs de projets ;
- Échange autour de la diversité des situations des villes des Chefs de projets participants ;
- Propositions d'amélioration du SPR de la ville étudiée.

FORMAT

- 1 ou 2 jour(s)
- 6 heures / jour
- Présentiel
- 20 places

INTERVENANTS :

Quatre d'intervenants :

Un enseignant de l'École de Chaillot :

Luc Savonnet,
AP, spécialiste du SPR, et de la revitalisation des centres anciens.

Un élu local :

François Tacquard :
Président de la communauté de communes de Saint-Amarin ou :

Frédéric Mazeran,
AP, Conseil Général de l'Hérault.

Un activateur urbain :

Nicola Delon,
Architecte Encore Heureux.

Un expert des outils du programme Réinventer le Patrimoine :

Valère Rousseau,
Réfèrent Réinventer le Patrimoine



MODULE 4 : Connaissance des organes administratifs territoriaux et des documents réglementaires d'urbanisme locaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître les 3 échelons des collectivités territoriales et leurs partenaires :

- Région, département, communauté de commune, commune et leurs décideurs : Préfets, Conseillers départementaux) ;
- Travailler avec le Préfet de Département pour le financement des projets par le plan de relance de l'État ;
- Savoir repérer les partenaires techniques et financiers déconcentrés (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), Caisse des Dépôts et Consignations, Banque des Territoires, Opération Restauration Immobilière de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Action Logement).

Comprendre et se former aux documents réglementaires et de projets locaux :

- Programme de renouvellement urbain de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Plan Local d'Urbanisme (PLU), PLU intercommunal, PLU patrimonial, Schémas de Cohérence Territoriale, Site Patrimonial Remarquable, Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

Appréhender la question environnementale en lien avec la conservation du patrimoine :

- Opération d'amélioration de l'habitat et prévention des risques (risques d'inondation, de retrait-gonflement des argiles, risques littoraux, risque sismique, incendie, risques montagne etc.), préservation de la biodiversité en ville en accord avec le Code de l'environnement.

Appréhender la question de la réinsertion par la conservation et la restauration du patrimoine :

- Mettre en oeuvre des chantiers de restauration diplômants pour les publics en réinsertion (CAP Restaurateur du Patrimoine) ;
- Mobiliser les crédits au titre de l'éducation, de l'insertion et de la culture, et organiser des ateliers de restitution des chantiers avec les habitants du territoire.

FORMAT

- 1 jour - **8 novembre 2022**
- 6 heures
- Distanciel
- 40 places

INTERVENANTS :

Trois intervenants présents en plateau à l'École de Chaillot :

Un enseignant de l'École de Chaillot :

Frédéric Auclair,
Architecte du Patrimoine, Architecte des Bâtiments de France, ancien président de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France (ANABF).

Un élu local :

François Tacquard
Ancien président de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (68550) durant 19 ans, fondateur de l'Écomusée du textile parc de Wesserling.

Un expert spécialiste de la Réinsertion par le patrimoine :

Pâquerette Demotes-Mainard,
Directrice générale d'Acta Vista, association spécialiste de l'inclusion active par le patrimoine et de la réinsertion par des chantiers de restauration patrimoniaux.

II. INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE, TARIFS ET FORMAT DES MODULES :

LANCEMENT DU MODULE 4 LE 8 NOVEMBRE 2022 ::

- Mardi 8 novembre 2022 (500 € la journée)
- 6 heures / jour (3 heures matin et 3 heures après-midi)
- Distanciel (les trois intervenants présents ensemble en plateau)

MODULE 1, À VENIR :

- 2 jours (500 € / jour en distanciel et 650 € / jour en présentiel)
- 6 heures / jour (3 heures matin et 3 heures après-midi)
- Mixte présentiel et distanciel (par visioconférence)

MODULE 2, À VENIR:

- 1 jour (500 € / jour)
- 6 heures (3 heures matin et 3 heures après-midi)
- Distanciel (par visioconférence)

MODULE 3, À VENIR:

- 1 ou 2 jours (650 € / jour)
- 6 heures /jour (3 heures matin et 3 heures après-midi)
- Présentiel

RÉFÉRENTS ET CONTACTS :

Responsable du projet :

Delphine Aboulker, directrice adjointe de l'École de Chaillot

- delphine.aboulker@citedelarchitecture.fr

Chargée des inscriptions :

Julia Charier, chargée de mission à l'École de Chaillot

- julia.charier@citedelarchitecture.fr
- 01 58 51 52 95 / 07 50 20 95 62



III. CONTEXTE DU PARTENARIAT ENTRE LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN ET L'ÉCOLE DE CHAILLOT ET HISTORIQUE DU PROJET

1. Les 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD

L'École de Chaillot s'est rapidement positionnée comme partenaire du programme national Petites Villes de demain, en raison du partage de près de 100 villes étudiées par les élèves-architectes « Chaillotins » parmi les 1 600 sélectionnées par le programme. Les études patrimoniales réalisées seront valorisées et mises à disposition des maires des villes concernées via un courrier conjoint entre l'ANCT et l'École de Chaillot-Cité de l'architecture et du patrimoine. À ce titre, l'École fait partie du Club des partenaires Petites Villes de Demain.

2. Une ambition commune

L'École de Chaillot et Petites Villes de Demain partagent une même ambition, positionner le patrimoine au service des projets de revitalisation des territoires.

Forte de près de 130 ans de spécialisation pour les architectes au service du patrimoine et des villes anciennes, l'École forme au diagnostic patrimonial à différentes échelles : le territoire, l'édifice, le second-œuvre.

En accord avec le programme de Petites Villes de Demain, le diagnostic s'entend en effet comme la prise en compte de la valeur patrimoniale en tant que ressource, et ce en amont de toute programmation, dans le but de faire émerger les enjeux de développement par le prisme du patrimoine (mobilités, logement, désertification, commerces, entres autres).

Les Architectes et les Architectes du Patrimoine ont un profil pertinent pour mener les projets de revitalisation des centres bourgs. Ils sont pourtant trop peu associés en amont aux projets de revitalisation des centres-villes, alors qu'ils ont un rôle majeur à jouer en la matière dès le diagnostic.

Plus largement, les élus, décideurs locaux et professionnels des collectivités manquent d'expertise en ingénierie de projet en ce qui concerne les enjeux de développement et de valorisation de leurs territoires par le patrimoine.

3. Contribution par 4 modules de formation créés à la carte

C'est dans ce cadre que l'École de Chaillot propose 4 modules de formation à la carte à destination des Chefs de projet du programme Petites Villes de Demain. Ils sont issus des deux formations de l'École, le DSA, et les AUE, et sont adaptés aux profils des bénéficiaires.

Le DSA est une formation de niveau post-master s'adressant aux détenteurs d'un Diplôme français d'État d'architecte ou d'un diplôme étranger équivalent, qui souhaitent se spécialiser dans le patrimoine architectural, urbain et paysager sous toutes ses déclinaisons et de venir Architecte du patrimoine.

Les AUE, soit la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État, est organisée par l'École de Chaillot avec l'École des Ponts ParisTech. Il s'agit d'un corps interministériel de haut fonctionnaires



(environ 450) qui relève de la tutelle du ministère de la Culture, du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires, et en charge des politiques de l'État dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'aménagement.

Des liens pédagogiques existent entre les missions des Chefs de projet Petites Villes de Demain et entre les deux formations de l'École de Chaillot, puisqu'elles entendent :

Former les acteurs des collectivités aux politiques publiques (réglementations, acteurs, outils)

- Traité par la formation des AUE

Sensibiliser au diagnostic urbain patrimonial

- Traité par la méthode du diagnostic de la formation du DSA

4. Besoin sur le long terme d'ingénierie de projet pour les villes possédant un Site Patrimonial Remarquable

Cette formation s'inscrit dans la réflexion de long terme sur le besoin de former des acteurs locaux à la question du développement des territoires, de manière transversale : aménagement, urbanisme, transport, qualité du cadre de vie, patrimoine, etc.

À long terme, l'École de Chaillot travaille donc à l'étude d'un nouveau corps professionnel, les Architectes et Urbanistes Territoriaux (AUT), qui associerait la maîtrise des politiques, réglementations et outils publics avec une expertise en ingénierie de projets locale.

Un AUT associerait, en bref, les compétences d'un architecte faisant du projet, capable de développer une vision de territoire en mode projet, aux compétences d'un AUE, expert en politiques publiques.





ANNEXES

Près de 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD

Auvergne-Rhône-Alpes

Chatillon-sur-Chalaronne
Nantua
Mauris
Crest
Craponne-sur-Arzon
Brioude
La Cote-Saint-André
Saint-Marcellin
Beaujeu
Amplepuis

Bretagne

Guingamp
Plancoët
Saint-Pol-de-Leon
Chateaugiron
Dol de Bretagne
Hennebont
Centre-Val-de-Loire
Epernon
Nogent-le-Roi
Bourgueil
Bléré
Loches
Chateaufort-sur-Loire

Bourgogne-Franche-Comté

Auxonne
Châtillon-sur-Seine
Montbard
Saulieu
Sémur-en-Auxois
Ornans
Luxeuil-les-bains
Arbois
La-Charité-sur-Loire
Bourdon-Lancy
Louhans-
Chateaufort
Tournus
Tonnerre
Avallon
Joigny
Tonnerre
Migennes
Saint-Florentin

Corse

Bonifacio
Calvi

Grand Est

Fumay & Haybes
Monthermé
Rocroi
Bar-sur-Seine
Nogent-sur-Seine
Bouxwiller
Sarre-Union
Joinville
Roufflach
Montmirail
Sezanne
Baccarat
Commercy
Ligny-en-Barrois

Hauts-de-France

Bohain-en-Valmondois
Guise
Conde-sur-l'Escaut
Aire-sur-la-Lys
Ham

Île-de-France

Laferté-sous-Jouarre

Normandie

Falaise
Avranches
Domfront
L'Aigle
Sées
Mortagne au Perche
Eu
Aumale
Forges-Les-Eaux
Saint-Valéry-en-Caux
Yvetot
Houlgate (et Dives-sur-Mer)

Nouvelle-Aquitaine

Saint-Jean-d'Angély
Mauléon
Eymet

Occitanie

Cazères
Grenade sur garonne
Gignac
L'isle-sur-Tarn

Pays-de-la-Loire

Candé
Durtal
Segré
Chalonnnes-sur-Loire
Mayenne
Fresnay-sur Sarthe
Le Lude
Sillé le Guillaume
Mareuil-sur-Lay

PACA

Forcalquier
Sisteron
Saint-Remy-de-Provence
Embrun
Guillestre
Saint-Maximin
Apt



citedelarchitecture.fr

1, Place du Trocadéro et du 11 Novembre
75116 Paris